

Rapport public Parcoursup session 2024

GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7331)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 27%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7331)	Jury par défaut	Autres candidats	19	182	182	151	19
		Bacheliers professionnels toutes séries	6	66	66	34	6
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	242	242	73	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7331)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	122	122	103	11	57,9 %
			Masculin	60	60	48	8	42,1 %
			Total	182	182	151	19	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	42	42	20	3	50 %
			Masculin	24	24	14	3	50 %
			Total	66	66	34	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	140	140	47	4	40 %
			Masculin	102	102	26	6	60 %
			Total	242	242	73	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au- delà de la première) (7331)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	4	3	0	0 %
				Sans mention	67	67	52	8	42,1 %
				AB	75	75	66	8	42,1 %
				B	29	29	26	2	10,5 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				TBF	1	1	1	1	5,3 %
				Total	179	179	151	19	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	0	0		
			B	1	1	0	0		
			Total	3	3	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	20	20	6	2	33,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	18	18	14	1	16,7 %
				B	20	20	11	3	50 %
				TB	5	5	3	0	0 %
				Total	66	66	34	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	13	13	0	0	0 %
				Sans mention	130	130	23	5	50 %
				AB	69	69	30	3	30 %
				B	26	26	16	2	20 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	242	242	73	10	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7331)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	124	124	117	11	57,9 %
			En réorientation	35	35	22	5	26,3 %
			Non scolarisés	19	19	9	3	15,8 %
			Scolarité étrangère	2	2	1	0	0 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	182	182	151	19	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	59	59	34	6	100 %
			En réorientation	3	3	0	0	0 %
			Non scolarisés	4	4	0	0	0 %
			Total	66	66	34	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	206	206	70	8	80 %
			En réorientation	19	19	3	2	20 %
			Non scolarisés	16	16	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
			Total	242	242	73	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7331)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	47	47	39	12
			Autres doublettes	124	124	108	7
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	120	120	44	7
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	50	50	12	1
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	34	34	13	0
			Autres doublettes	32	32	4	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7331)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	27,5 %	27,5 %	26,5 %	63,2 %
		Autres doublettes	72,5 %	72,5 %	73,5 %	36,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7331)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	50,8 %	50,8 %	60,3 %	70 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	21,2 %	21,2 %	16,4 %	10 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	14,4 %	14,4 %	17,8 %	0 %
		Autres doublettes	13,6 %	13,6 %	5,5 %	20 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	* Résultats en français, en anglais et philosophie, ou dans les disciplines technologiques ou professionnelles de ces 2 voies	*Bulletins sur 2 ans *Relevés de notes (examens et diplômes)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	* Compétences en matière de communication écrite et orale *Compétences d'analyse *Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés sur la base de : *Adéquation du cursus avec la formation (Série / spécialité / options) * Option droit et grands enjeux du monde contemporain en Terminale Générale, ou mention de l'enseignement de Seconde Management et Gestion *Résultats et appréciations en français, en anglais et philosophie, ou dans les disciplines technologiques ou professionnelles de ces 2 voies *Avis du conseil de classe sur la capacité à réussir, la méthode de travail	*Notes et appréciation des bulletins sur 2 ans *Fiche avenir du candidat *Projet de formation motivé et argumenté avec les attendus du métier	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	<p>*Disposer de compétences pour travailler en équipe *Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie *Disposer de compétences relationnelles lettre de motivation sur la base de :</p> <p>*Appréciations des bulletins – attention particulière aux références à l'absentéisme ou au comportement négatif *Avis du conseil de classe sur la capacité à s'investir et l'autonomie</p> <p>*Expression écrite et positionnement dans la lettre de motivation *</p> <p>Mentions dans les bulletins quant à la curiosité, l'aisance dans la prise de parole, les capacités d'analyse</p>	Bulletins *Fiche avenir *Projet de formation motivé	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	<p>Projet sur la base de : * Participation à des événements organisés par l'établissement pour faire connaître la formation (Journée Portes Ouvertes, Immersions) signalée dans la lettre de motivation du candidat. * Projet exprimé dans la lettre de motivation</p>	<p>*Lettre de motivation du candidat</p> <p>*Dossier papier pour l'internat *Listes établies par le secrétariat du Proviseur-Adjoint avec les noms des élèves ayant participé aux JPO, aux immersions, ou à d'autres actions</p>	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	<p>* Ouverture * Intérêt pour les autres sur la base de : * Options * Activités liées au projet d'études ou professionnel, en particulier montrant le sens du travail en équipe et l'attention aux autres</p>	<p>*Fiche avenir *Lettre de motivation</p> <p>*Mention de stages effectués</p>	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les données renseignées par les candidats ont été traitées sur tableur avant la tenue de la commission par un personnel administratif.

Classement pédagogique

1) Tri préalable des candidats entre parcours "classiques" et "parcours particuliers" nécessitant un examen préalable individuel par la commission pour pouvoir vérifier si le parcours du candidat permettra de suivre dans la formation : élèves venant de l'étranger (sauf quand il s'agissait de lycée français à l'étranger), réorientation après un parcours dans l'enseignement supérieur. En effet, les différentes rubriques de l'extraction excel ne sont pas renseignées pour ces candidatures (fiche avenir), qui du coup ne peuvent pas être traitées de manière systématique.

2) Attribution de points d'après la fiche avenir pour les candidatures classiques : pour chacun des items "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir", "Avis sur la capacité à réussir" : 15 points si le conseil de classe du lycée d'origine a indiqué "Très satisfaisant", 10 points pour "Satisfaisant", 5 points pour "Assez satisfaisant", 0 point pour "Peu démontré" ou case vide.

3) Attribution de 10 points pour un engagement particulier, citoyen notamment, signalé par le conseil de classe du lycée.

4) Critères sociaux (Bourses) : addition du nombre de parts ou d'échelons de bourse du secondaire et du code ACB, affectation de 10 points par "part" ainsi obtenue.

5) Mise en exergue des élèves du lycée (couleur verte) pour une sécurisation du parcours. A nombre de points égal pour plusieurs candidats, et à valeur intrinsèque du dossier égale, sécurisation du parcours au sein de l'établissement.

La commission a ainsi récupéré un fichier global avec un pré-classement par total de points décroissant pour les parcours classiques.

Elle a ensuite examiné les dossiers individuels pour départager les élèves ayant un nombre de points égal, en s'intéressant à leur lettre de motivation, à leurs bulletins... et pour intégrer les parcours non classiques au bon niveau du classement, et a fourni un classement pédagogique

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

1. Lors de votre prospection pour la formation ciblée, vous êtes généralement renvoyés vers un **site Internet**. **Lisez bien l'ensemble des données**. Des immersions peuvent vous être proposées pour conforter votre choix, des consignes peuvent vous être données. **Pour l'internat, un dossier de candidature doit être renvoyé à l'établissement au plus tard début avril (à télécharger sur le site de l'établissement)**

Beaucoup de candidats à la formation n'envoient rien, et se soucient d'une éventuelle place d'internat une fois la formation acceptée. Pour les STS, la remontée des dossiers nous permet de déterminer le nombre de places réservées pour la formation. Sans demande, pas de place prévue !

2. En cas de doute sur certains éléments, téléphonez ou envoyez un courriel à l'établissement avant la clôture de la plateforme.

3. Votre lettre de motivation est importante pour vous différencier des autres. Expliquez votre projet, sa maturation, la cohérence de vos choix scolaires et extra-scolaires.

Signature :

SANDRINE FRESCAL,

Chef d'établissement de l'établissement GAMBETTA
CARNOT